

Rapport annuel de l'Office du Ducroire

Pour l'exercice marquant son 50^e anniversaire, l'Office du Ducroire annonce un *«bilan positif grâce à une gestion prudente»*.

Certes, on n'est pas revenu à des niveaux d'activité d'avant-crise, mais l'établissement public placé sous l'autorité du ministère des Finances, spécialisé dans l'assurance-crédit à l'exportation, aura assuré pour 1,1 milliard d'euros d'opérations. Une hausse qui sembler aller de pair avec une reprise des activités d'exportation des entreprises luxembourgeoises.

Les engagements réels atteignent le niveau record de 1,2 milliard à la fin de l'exercice.

Le Ducroire aura encaissé pour 8,3 millions d'euros de primes mais aura connu

une forte sinistralité, ayant dû verser pour 7,1 millions d'euros d'indemnités. Les principaux sinistres ont eu lieu en Russie et en Ukraine. Le Ducroire a cependant su récupérer 450.000 euros. Au final, le résultat de l'exercice est de 2,2 millions.

Le Ducroire aura principalement assuré des entreprises démarchant les marchés asiatiques ainsi que l'Europe centrale et orientale.

Il a également pour mission de promouvoir les exportations luxembourgeoises via des aides sélectives.

Pour 2011, le montant des aides payées a atteint 1,8 million d'euros via le Copel. Sur 549 demandes introduites par 165 entreprises, 47 ont fait l'objet d'un refus et 49 étaient encore en traitement fin 2011.